

DOSSIER MUTATION INTRA 2018 ATSS-ATRF Académie de Nantes

NOM : _____ Prénom : _____
 Nom de naissance (si différent) _____ Date de naissance : .../.../.....
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Commune : _____
 Tél fixe : _____ Portable : _____
 e-mail :@.....
 Titulaire Stagiaire Personnel BOE Ex-fonctionnaire titulaire

(Remplir obligatoirement tous les items)

MOUVEMENT INTRA-ACADÉMIQUE

AAENES SAENES ADJAENES ATRF TRF AS INF

AFFECTATION A TITRE DEFINITIF 2018 /2019

En établissement/service

Nom et adresse de l'établissement/service:

Code établissement : _____

Sur une Zone de Remplacement

Nom de la ZR : _____ Code ZR : _____

Nom et adresse de l'établissement dans lequel vous êtes rattaché(e) administrativement:

Code établissement : _____

AFFECTATION A TITRE PROVISoire 2018 /2019

Nom et adresse de l'établissement/service où vous exercez :

Avez-vous déposé un dossier « Priorité Handicap » ? OUI NON

Avez-vous déposé un dossier auprès du Service Social ? OUI NON

Dossier à retourner aux élu.es paritaires de la CGT Educ'Action Nantes

Maison des Syndicats 1 Place Gare de l'Etat 44276 Nantes

Mail : cgteduc-nantes@orange.fr

NOTA : Joindre toutes les informations nécessaires:

- . *fiche de vœux de mutation signée dans votre établissement/service*
- . *pièces justificatives donnant droit aux bonifications*

VOTRE SITUATION ADMINISTRATIVE

Position : Activité Disponibilité Détachement Stage de reconversion Étab. Post-Cure
Congé formation Congé longue maladie Congé longue durée Congé maternité Congé parental
Autre Précisez : _____

Si fonctionnaire titulaire hors Éducation Nationale :

Précisez : Ministère, Corps ou Service : _____

Département d'exercice : _____

Service Éducation Nationale :

TITULAIRE : Date de titularisation : _____ Échelon au 31/08/2018 : _____
Ancienneté dans l'affectation définitive (y compris 2018/2019) _____

SITUATION FAMILIALE AU 31 AOÛT 2018

Célibataire Marié(e) PACS Veuf(ve) Divorcé(e) Vie maritale sans enfant

Vie maritale avec enfant(s) Parent isolé

Nombre d'enfant(s) à charge : de moins de 20 ans au 31/8/2019 : _____

Coordonnées de votre conjoint(e) :

NOM : _____ Prénom : _____ Nom de naissance : _____

Adresse (si différente de la votre) : _____

Profession : _____ **En activité : OUI NON**

Dans quel cadre faites-vous votre demande :

Convenance personnelle Rapprochement de conjoint Autorité parentale conjointe

Parent isolé Mutation simultanée Mesure de carte scolaire Réintégration

Si vous avez fait une demande de rapprochement de conjoint :

Nombre d'année(s) de séparation au 01/09/2019 : _____

Contact élu.es CGT

CAPA des Adjoint.es Techniques Recherche Formation

Sylvie Moreau (titulaire) sylvie.moreau0197@orange.fr 06 75 26 90 39

Nadège Jouneau (suppléante) nadegejouneau@gmail.com

CAPA des Secrétaires Administratifs/ves

Agnès Plessis (titulaire) agnes_plessis@yahoo.fr 06 27 36 77 51

Thierry Fourage (suppléant) cgteduc-nantes@orange.fr

CAPA des Adjoint.es Administratifs/ves

Fabrice Loirat (titulaire) fabrice.loirat@ac-nantes.fr 06 11 61 06 91

Patricia Berlaud (suppléante) cgteduc-nantes@orange.fr

CAPA des Adjoint.es Techniques des Etablissements d'Enseignement

Salima Guedouar (titulaire) salima072@gmail.com 06 37 08 33 58

SITUATION SYNDICALEJe suis déjà adhérent(e) Je ne suis pas adhérent(e) Je souhaite adhérer

BAREME DU MOUVEMENT 2019

A. A . E. – SAENES – ADJENES –PERSONNEL ATRF (Cat.C) PERSONNELS DE SANTE - SOCIAUX

JUSTIFICATIFS INDISPENSABLES POUR TOUTES LES SITUATIONS PARTICULIERES

ELEMENT DU BAREME	BAREME
A.G.S. ancienneté fonction publique	1 point par année jusqu'à concurrence de 10 points
Ancienneté dans le corps	2 points par année jusqu' à concurrence de 40 points
Ancienneté dans le poste	1 an ou 2 ans d'ancienneté : 0 point 3 ans d'ancienneté : 30 points 4 ans d'ancienneté : 35 points 5 ans d'ancienneté : 40 points 6 ans d'ancienneté : 45 points 7 ans d'ancienneté et plus : 50 points
3 ans dans le poste affectation actuelle à titre provisoire rapprochement de conjoint réintégration après congé parental, disponibilité ou détachement	Majoration de 200 points
Titulaire-remplaçant	Majoration de 230 points
Mesure de carte scolaire	Priorité pour obtenir l'affectation la plus proche du poste supprimé : 800 points
Rapprochements de conjoint (marié(e) ou pacsé(e) et concubin(e) ou partenaire avec enfant né ou à naître) Les vœux doivent porter au moins sur une commune et/ou une zone géographique <i>La séparation doit être effective au 01/09/2018</i> Le rapprochement de conjoint donne une simple priorité géographique. <u>Aucune majoration de points ne sera accordée si le 1er vœu ne porte pas sur la résidence familiale ou la commune de travail du conjoint.</u> Bonification pour enfant Situations médicales /handicap	<u>Durée de la séparation ou de la disponibilité :</u> 1 an : 40 points 2 ans : 50 points 3 ans et plus : 60 points <u>Conditions d'éloignement :</u> 20 points sont attribués si l'éloignement est égal ou supérieur à 30 kms ; 40 points de majoration sont attribués si l'éloignement est supérieur à 50 kms et 60 points en cas d'éloignement supérieur à 80 km. 4 points par enfant à charge de -20 ans 10 points par enfant handicapé (carte d'invalidité) Une attention particulière sera apportée aux situations médicales dûment justifiées auprès du Service Médical Académique ou de l'assistante sociale



IMPORTANT DANS VOTRE DEMARCHE DE MUTATION

- ✓ Pensez à préciser le motif de la demande, afin de pouvoir bénéficier des points en cas de demande spécifique.
- ✓ Ne pas hésiter à demander des postes même s'ils ne sont pas vacants. Ils peuvent se libérer dans le cadre du mouvement.
- ✓ Élargir les vœux mais faites attention à ne pas atterrir sur un poste non souhaité.
- ✓ Partir de postes précis et terminer sur un vœu géographique (poste précis, commune, agglomération, département...)
- ✓ Situation de priorité médicale ou sociale : pensez à transmettre les dossiers à la DIPATE pour qu'elles soient examinées par un groupe de travail préalable aux CAPA et à en informer vos commissaires paritaires.



POINTS SPECIFIQUES A CERTAINS CORPS

- ✓ Postes à profil : fiche spécifique, lettre de motivation, CV.
- ✓ Postes ATRF :
- ✓ Postes à pourvoir par BAP sauf en EPLE où il n'y a pas de distinction entre BAP A et BAP B.
- ✓ Université : postes profilés mis en ligne sur le serveur AMIA
- ✓ Mouvement dans le supérieur – disposition de pré CAP à l'Université avant transmission de la demande de mutation de l'agent et examen par la CAPA
- ✓ Assistants de service social : affectation par les DSDEN sur proposition du responsable départemental du service social

Dossier à retourner aux élu.es paritaires de la CGT Educ'Action Nantes

Maison des Syndicats CGT Educ'Action 1 Place Gare de l'Etat 44276 Nantes

Mail : cgteduc-nantes@orange.fr

NOTA : Joindre toutes les informations nécessaires:

- . *fiche de vœux de mutation signée dans votre établissement/service*
- . *pièces justificatives donnant droit aux bonifications*